

DES VOLCANS ET DES *hommes*



Parc
naturel
régional
des Volcans
d'Auvergne

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

Lumières de la nuit

Vers une optimisation
de l'éclairage public

page 2

NUMÉRO 23
Hiver 2012

Dossier
Lumières
de la nuit

page **2**

Actus
ENS Lac
des Bordes
Préparons
le printemps !
...

page **6**

Tout près d'ici
Sancy-
Artense
prépare
l'avenir

page **8**

Le coin
des enfants
La neige :
"cristal d'eau"

page **10**

Rencontre
avec...
Véronique
et Jérôme
Gaillard

page **12**

Une autre vie s'invente ici

En cette saison

hivernale, les nuits sont particulièrement longues et l'éclairage public d'autant plus sollicité.

On peut parfois s'interroger sur le bien fondé de certains luminaires dont le coût financier et environnemental est préoccupant (voir le dossier ci-contre). C'est pourquoi, le Syndicat mixte du Parc s'engage aux côtés des communes volontaires pour les accompagner dans l'optimisation de leur éclairage public.

Ce type de démarche est au cœur du projet de charte du Parc 2012>2024, dont l'enquête publique est arrivée à son terme le 12 janvier dernier.

Nous vous en livrerons les conclusions dans la Lettre du Parc de printemps.

Cette année les collectivités territoriales seront ainsi appelées à se prononcer sur ce projet qui repose sur des valeurs de respect, de proximité et de solidarité. Je vous souhaite une très belle année 2012, placée sous le signe de ces valeurs d'avenir.

R.

Roger Gardes
Président
du Parc naturel régional
des Volcans d'Auvergne

dossier

Lumière

Vers une opti

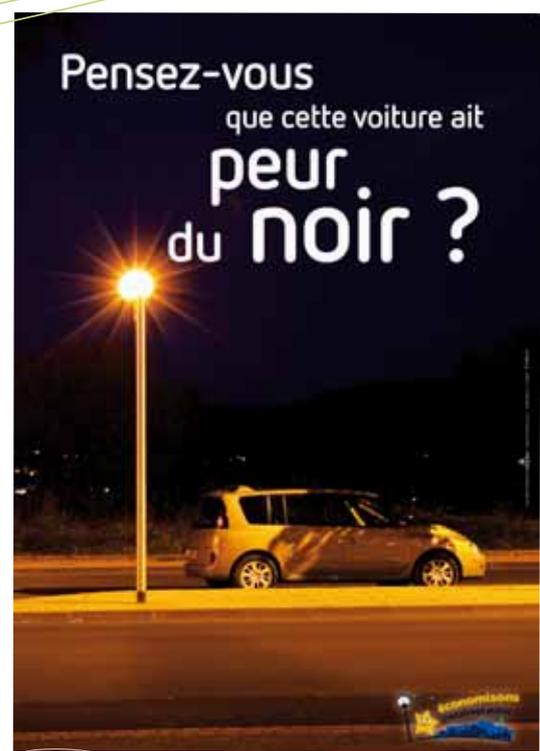
Alors que débute, dans un contexte global difficile, l'année 2012, proclamée année internationale de l'énergie pour tous par l'Assemblée générale des Nations Unies, la gestion et l'utilisation optimales des énergies s'imposent comme une priorité. S'il reste encore beaucoup à faire, la sensibilisation des citoyens commence à produire de réels changements de comportements, notamment dans les actes de consommation. L'engagement actif des élus est par ailleurs indispensable en matière d'économie d'énergie. Concernant l'éclairage public, la marge de progrès reste très importante. Son optimisation est au cœur d'enjeux économiques, environnementaux et patrimoniaux d'autant plus essentiels dans un Parc naturel régional.

Un peu d'histoire

Apparu en France sous le régime de Louis XIV pour lutter contre l'insécurité dans certains quartiers de Paris, l'éclairage public ne s'est réellement généralisé qu'avec l'arrivée de l'électrification, à partir du début du XX^e siècle. C'est à cette période que se développe une vie nocturne à part entière, avec le début du travail de nuit, mais également l'apparition des cabarets, des clubs...

Les dimensions commerciales et touristiques de l'éclairage public sont apparues plus récemment avec le développement de mises en lumière temporaires ou permanentes, principalement sur des éléments de patrimoine. C'est ainsi que l'on aboutit aujourd'hui à une multiplication du nombre de points lumineux en France, comme à l'échelle du globe.

Des progrès techniques notables jalonnent également l'histoire de l'éclairage public, en passant du thermique obtenu par combustion (lampes à huile, à pétrole...) à l'électrique et, plus récemment, à l'électronique, avec les diodes électroluminescentes, appelées plus couramment LED.



Campagne de sensibilisation de l'Aduhme

ères de la nuit

Optimisation de l'éclairage public



Image satellite des pollutions lumineuses en Europe (2010)

Des idées reçues

Le regard porté sur les luminaires, considérés comme des éléments du mobilier urbain, a également évolué. Leur dimension esthétique s'est ainsi affirmée, parfois au détriment de leur efficacité.

Un luminaire efficace éclaire principalement la zone visée avec un minimum de déperdition dans son environnement direct. Dans cette perspective, son emplacement doit être bien choisi dans le respect de quelques principes relativement simples. Le point lumineux doit se situer au-dessus de la partie à éclairer et le faisceau lumineux doit être dirigé verticalement vers le sol grâce à un abat-jour total. Le verre protecteur plat et non bombé évite les reflets vers le ciel.

L'éclairage public est dans la plupart des cas motivé par le sentiment de sécurité qu'il procure face au noir de la nuit, plus anxiogène. S'il est incontestable que l'éclairage public a permis de sécuriser des déplacements à pied, le constat ne peut être généralisé. En effet, il semble que les cambriolages interviennent le plus souvent de jour et que les actes de vandalisme, dans l'espace public, diminuent quand l'éclairage est coupé. Dans un

autre registre, l'éclairage des voies de circulation n'apporte pas d'amélioration significative des chiffres de l'accidentologie sur la route.

D'ailleurs, aucune obligation réglementaire n'impose aux maires d'installer un éclairage public de la voirie sur sa commune. Les normes européennes à ce sujet sont en

fait proposées par les acteurs industriels, mais ne s'appliquent en aucun cas de façon obligatoire. Les préconisations issues du Grenelle de l'environnement incitent même les communes à limiter l'éclairage artificiel.

Actions... coupez !

Les coûts financiers et énergétiques de l'éclairage public sont à l'évidence lourds pour les communes.

Il existe, pour celles qui souhaitent réaliser une économie substantielle sur leurs dépenses d'électricité et faire un geste pour l'environnement, une initiative simple et qui ne nécessite aucun investissement : la coupure de l'éclairage public en milieu de nuit. Quelques communes du territoire la pratiquent déjà, le plus souvent entre 23 h et 5 h. Dans le département de l'Allier, cette pratique est quasi généralisée depuis des décennies et aucune incidence en termes d'accidentologie ou de criminalité n'a été révélée.

L'optimisation de l'éclairage public passe nécessairement par des solutions complémentaires adaptées aux besoins spécifiques, comme l'installation de détecteurs de présence sur les parkings, la réduction de puissance en zones piétonnes, des horaires d'allumage plus précis etc.

Car l'impact environnemental de l'éclairage public n'est pas anodin sur la faune nocturne. Les choix techniques effectués peuvent représenter une menace directe pour elle. En effet, 80 % des insectes vivent la nuit, comme une grande majorité de batraciens et de mammifères sauvages. Cette faune est significativement perturbée par les lumières nocturnes dans ses cycles naturels pour se nourrir, se reproduire et se déplacer. Les violets et ultraviolets, émis par les LED et lampes à mercure, que les

LES CHIFFRES CLEFS

- **9 millions** de lampes à usage d'éclairage public, en France, qui nécessitent **1 260 mégawatts**, soit la puissance électrique que produit un réacteur nucléaire à l'année
- **40 %** : c'est la part des consommations d'électricité dédiée à l'éclairage public par les collectivités locales
- **10 %** des points lumineux sont inutiles
- **8 €** : c'est le coût moyen de l'éclairage public par habitant et par an, dans le Puy-de-Dôme (sans les coûts d'investissement)





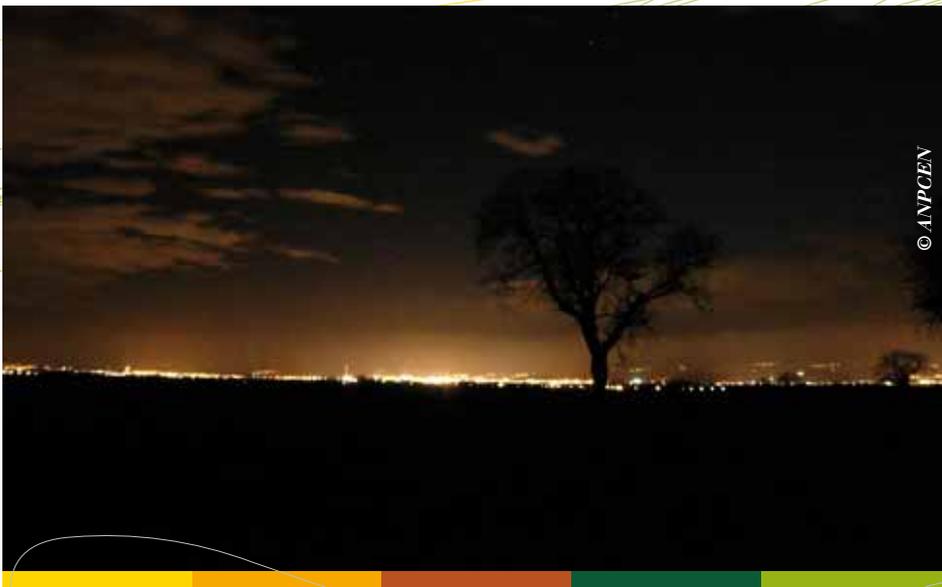
Des nuées d'insectes attirés par les projecteurs

humains ne perçoivent pas, attirent et perturbent fortement les insectes. Les voies de circulation éclairées de nuit représentent des barrages et même des pièges pour des mammifères comme le hérisson. Les oiseaux, en période de migration, voyageant de nuit et se repérant avec les étoiles, se trouvent désorientés par l'éclairage nocturne qui masque le ciel et les induit souvent en erreur. Il existe des luminaires moins nuisibles

pour les insectes, comme les ampoules sodium haute ou basse pression, facilement reconnaissables par leur lumière orangée. Elles ont, par ailleurs, une durée de vie et une efficacité énergétique intéressantes.

Le ciel nocturne, un patrimoine à préserver

Le ciel nocturne est par ailleurs un patrimoine de très grande qualité, dont la richesse est reconnue par l'Unesco. Sa perception est perturbée par les pollutions atmosphériques et lumineuses. Or, la nuit est aussi un moment singulier qui donne lieu à de nombreuses animations culturelles, observations et découvertes scientifiques. C'est ainsi que sont organisés la Nuit de la chouette (en mars tous les deux ans), la Nuit des étoiles (en août), le Jour de la nuit (en octobre) etc. Ces manifestations permettent de révéler les attraits et la poésie de la nuit, et de dépasser notre peur ancestrale du noir. S'il n'est pas pour autant question de remiser tous les candélabres, des choix sont possibles et peuvent être bénéfiques à tous. C'est pourquoi un accompagnement des communes qui souhaitent optimiser leur éclairage public est proposé par le Syndicat mixte du Parc, en partenariat



Les lumières de Clermont-Ferrand illuminent bien au-delà de la ville.

SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE S'ENGAGE

Lors de la 3^e édition du Jour de la nuit, le 1^{er} octobre 2011, une conférence et une sortie terrain organisées par le Syndicat mixte du Parc et ses partenaires (Aduhme et ANPCEN) a permis de lancer une opération d'optimisation de l'éclairage public à Saint-Genès-Champanelle. Son maire, Roger Gardes, également président du Parc des Volcans d'Auvergne, a signé à cette occasion la "Charte des villes et villages étoilés", engageant ainsi sa commune dans une démarche de progrès dans le cadre de la mise en place de son Agenda 21.



avec l'Association nationale de protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) et de l'Agence locale des énergies et du climat du Puy-de-Dôme (ADUHME). En signant la "Charte des villes et villages étoilés" portée par l'ANPCEN, les communes s'engagent dans une réflexion sur leur consommation et leurs besoins d'électricité et l'optimisation de l'éclairage public. Des aides financières, des outils d'animation et de sensibilisation sont mobilisés pour les accompagner. La question de l'éclairage public est une porte d'entrée vers une gestion plus durable de l'ensemble du patrimoine public. Cela nécessite un certain volontarisme des élus, mais également une volonté de changement des habitants. L'optimisation des éclairages nocturnes est un sujet qui nous concerne tous, alors changeons de regard sur la nuit !

En savoir plus :

www.anpcen.fr
www.aduhme.org

Les collectivités peuvent contacter directement
 Virginie Delage, chargée de mission "climat énergie"

04 73 65 64 00 • vdelage@parcnaturel-volcansauvergne.com

Reclassement du Parc :



dernière ligne droite



L'enquête publique sur le projet de charte 2012>2024 du Parc des Volcans d'Auvergne s'est achevée le 12 janvier.

Dans le courant du mois de février, les commissaires enquêteurs vont donner leur avis sur ce dossier important, en s'appuyant notamment sur les observations enregis-

trées lors de leurs permanences et notées dans les registres d'enquête tenus à la disposition du public dans 13 communes du territoire.

A la suite de cette nouvelle étape de consultation et d'ajustements possibles en fonction de l'avis des commissaires enquêteurs, le projet de charte sera ensuite sou-

mis au vote des collectivités territoriales. Au final, ce seront la région Auvergne et l'Etat qui se prononceront : la région sollicitant la décision de l'Etat en faveur du renouvellement du classement du territoire en Parc naturel régional, pour 12 ans, au vu principalement de la nouvelle charte adoptée localement.

Les plus hauts représentants de ces deux institutions témoignent de l'importance de ce projet de territoire et de son reclassement en Parc naturel régional.

“La charte est l'expression solennelle et publique d'un territoire”

“Agir en faveur du patrimoine et de la qualité de vie en Auvergne !”

La charte d'un parc naturel régional est un document important. Elle est l'expression solennelle et publique d'un territoire, porté par l'Etat et les collectivités locales, projet fondé sur la protection, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et paysager. L'Etat encourage cette démarche. La charte, approuvée par décret, a une portée juridique : elle engage tous ses signataires dont l'Etat et les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec elle. La charte est donc à la fois un document stratégique et un plan d'actions, qui seront mis en œuvre pendant toute la durée du classement.



Le projet de charte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne propose de nombreuses mesures autour de trois grandes orientations que l'Etat soutient :

- la cohésion sociale et territoriale inspirée par le caractère patrimonial du Parc (“vivre ensemble, ici”)
- un cadre de vie exceptionnel conforté par des politiques publiques innovantes (“penser global”)
- une économie entraînée par des activités phares misant respectueusement sur les ressources du territoire (“agir local”).

L'enquête publique qui vient de se terminer a permis à l'ensemble des habitants de s'exprimer sur le projet de charte du territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne préparé pour les 12 prochaines années. L'Etat se prononcera après la consultation des communes et communautés de communes et après délibération du Conseil Régional.

Francis Lamy, Préfet de la Région Auvergne

Habiter dans les Volcans d'Auvergne est une chance ! C'est un territoire naturel, riche et vivant, de par ses paysages, sa biodiversité, ses activités économiques, ses savoir-faire culturels propres et remarquables qui fondent son identité patrimoniale.



La charte 2012-2024 du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, préparée par le Syndicat mixte du Parc en association étroite avec la région Auvergne, les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, ainsi que la préfecture d'Auvergne, constitue un guide important de l'action locale en faveur de ces patrimoines et de la qualité de vie. Quatre années de concertation avec les collectivités territoriales, les acteurs socioprofessionnels, l'Etat, les associations, les habitants ont été nécessaires pour préparer ce nouveau projet de territoire, avec le souci constant de le rendre juste, ambitieux et participatif. Cette charte, témoigne d'une réelle volonté, pour ses signataires, d'engager de nombreuses mesures articulées autour de trois grandes orientations que sont la cohésion sociale et territoriale ; le cadre de vie exceptionnel conforté par des politiques publiques innovantes et une économie entraînée par des activités phares misant respectueusement sur les ressources du territoire.

Des orientations qui se résument par trois axes : « *Vivre ensemble ici, penser global, agir local* », des pensées qui animent nos actes !

René Souchon, Président de la Région Auvergne

Veyre Nature, une première édition prometteuse !

La Grange de Mai, à Saint-Saturnin (63), a accueilli près de 500 visiteurs les 5 et 6 novembre derniers lors de la manifestation "Veyre Nature" organisée par l'association Aquaveyre.

Les habitants des Cheires et leurs voisins ont ainsi pu aiguïser leurs connaissances de leur environnement, à travers un programme d'animations très riche : des conférences et des films suivis de débats sur l'eau, les ondes électromagnétiques, le milan royal, des ateliers culinaires, une balade dans la Montagne de la Serre, des expositions sur les amphibiens, un bal trad'...

Une deuxième édition pourrait bien avoir lieu en 2012 !

Contact :
Christine Pacaud
06 73 53 35 40
c-pacaud@wanadoo.fr



© Veyre Nature



© SMPNRIA

Nettoyage du Gour de Tazenat

Comme chaque année, les membres de l'association VAGUE (Villages autour du gour unis pour l'environnement) ont collecté des déchets qui polluent le Gour de Tazenat et ses berges, l'automne dernier. C'est avec l'aide des plongeurs de la commission biologie subaquatique du Puy-de-Dôme et des gardes-nature du Syndicat mixte du Parc qu'ils ont procédé au nettoyage de ce lac de cratère tout à fait exceptionnel, situé sur la commune de Charbonnière-les-Vieilles (63).



© Sabine Boursange

Lac des Bordes, espace naturel sensible !

Situé sur la commune de Compains (63), à près de 1200 mètres d'altitude, au pied de la butte de Brion, le lac des Bordes est un des cœurs de nature du Cézallier. D'une superficie de 14 hectares, le plan d'eau est parsemé d'un chapelet d'îlots qui forment une magnifique tourbière. Le site abrite de nombreuses plantes rares en France. Il est également très intéressant pour la faune et en particulier pour les oiseaux migrateurs qui y font escale.

Dans le cadre de sa politique "Espaces Naturels Sensibles" le département du Puy-de-Dôme a fait l'acquisition de ce site en 2008, afin de protéger ses paysages et ses milieux naturels remarquables. Le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne vient d'en être

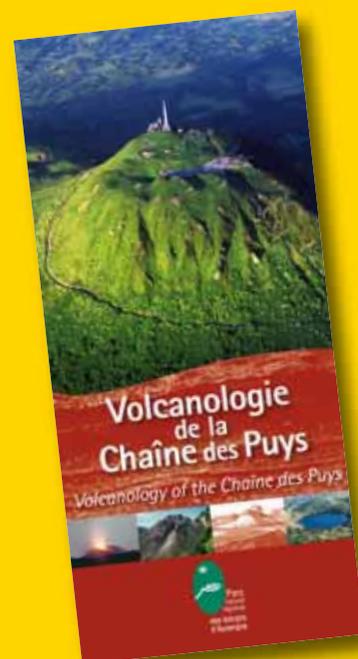
désigné gestionnaire pour cinq ans. Les premiers travaux ont consisté à démanteler les deux cabanons en mauvais état et mal intégrés dans le paysage, permettant au lac des Bordes de retrouver un aspect plus sauvage. D'autres chantiers suivront bientôt, avec notamment la pose de nouvelles clôtures en bordure du lac, pour éviter que les troupeaux ne piétinent les berges.

Des sorties découvertes du site seront organisées au cours de l'été. Infos : www.puydedome.com (rubrique Espaces Naturels Sensibles)



La Volcanologie de la Chaîne des Puys primée

La 5^e édition de cet ouvrage de référence, conçu par l'EAVUC (Equipe de volcanologie de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand) et édité par le Syndicat mixte du Parc en 2009, vient de se voir décerner le prix Achard-Gardette de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand. La remise du prix solennelle aura lieu le 18 janvier à 17 h à la mairie de Clermont-Ferrand, salle Michel-de-l'Hospital.



Concrétisez vos projets grâce au Leader !

Le programme de subvention européenne Leader est une véritable aubaine pour les territoires ruraux. Il vient soutenir des petits projets innovants et atypiques qui sortent souvent du cadre des aides classiques et concerne des investissements issus du secteur public comme du secteur privé. Un million d'euros est ainsi encore disponible et ce jusqu'à la fin de 2014.

Le principal objectif de ce programme réside dans le développement durable et innovant des territoires : soutien aux démarches d'économie sociale et solidaire, aux formations, réalisation de sentiers d'interprétation innovants, économies d'énergie, exploitation raisonnée des ressources naturelles, diagnostics énergétiques et recours aux énergies renouvelables, soutien au pastoralisme, soutien aux démarches collectives et individuelles de recherche/développement, développement du tourisme durable, amélioration de la qualité des produits, soutien à la filière bois etc.



Vous avez un projet dans ce sens ?

Contactez les animateurs du programme Leader.

Contacts :

• Dans le Cantal :

Jérémy Craipeau - 04 71 20 22 10

jcraipeau@parcnaturel-volcansauvergne.com

• Dans le Puy-de-Dôme :

Emilien Veysseyre 04 73 65 64 00

veysseyre@parcnaturel-volcansauvergne.com



Préparons le printemps !



En ce début d'année, il est temps de penser au printemps et à ses réjouissances culturelles. Alors, à vos agendas !

Le printemps des Bistrots

Pour fêter la saison où tout renaît avec les Parcs naturels régionaux du Massif central, l'association Pays'Sage et le réseau des Bistrots de Pays de Corrèze lancent "Le printemps des Bistrots".

Au menu dans les Relais du Parc des Volcans d'Auvergne : discussions, plats mitonnés, spectacles...

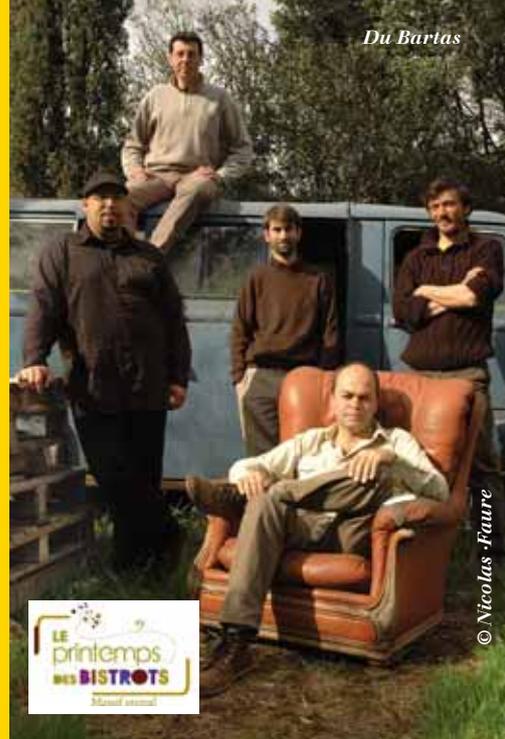
Le premier rendez-vous est fixé le 18 mars, au Relais des remparts, à Allanche (15).

Au programme : apéro tchatte sur "La langue et la culture Occitane aujourd'hui", avec Christian Omeilha de l'Institut d'Etudes Occitanes, repas sur réservation (04 71 20 98 00) et concert acoustique du groupe Du Bartas (7 € et 5 € pour les enfants, réservation à partir du 20 février au 04 73 65 64 26).

Les Explosives du Parc

De fin mars à fin octobre, découvrez la nouvelle programmation culturelle du Parc sur le thème de la pierre, élément distinctif du territoire du Parc des Volcans d'Auvergne.

Allez à la rencontre de son histoire, de sa dimension paysagère et culturelle et de ses usages à travers trois expositions temporaires, dès le 31 mars : à la Maison du Parc à Montlosier (Aydats-63), à la Maison de la Pinatelle à Chalinargues (15) et à la Maison du Grand Site du Puy Mary à Dienne (15). Parallèlement au programme d'animations proposées (rencontres, ateliers, spectacles etc.) dans le cadre des Explo-



© Nicolas Faure

sives, la pierre sera également le fil conducteur des rendez-vous nationaux au niveau local :

- dans le cadre du Printemps des poètes, du 5 au 18 mars, à Egliseneuve-d'Entraigues (63), Champs-sur-Tarentaine-Marchal (15) et Menet (15) : lectures de textes géopoétiques "De vierre et d'ombre" du conteur-musicien Evariste Champion, accompagnées d'une présentation des poèmes réalisés par les enfants des écoles issus d'un atelier d'écriture proposé par l'artiste ;
- dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art, les 30 et 31 mars et le 1^{er} avril : ateliers démonstrations des savoir-faire autour de la pierre volcanique ;
- dans le cadre de la Semaine du développement durable, le 3 avril à 20 h 30 à la Maison de la Culture de Clermont-Ferrand : conférence sur l'extraction et l'utilisation des roches volcaniques dans le Parc, en collaboration avec le musée Lecoq.

Informations et réservations à la Maison du Parc : 04 73 65 64 26



© HCE 63

Charte du tourisme durable : appel à candidature !

Cette année, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne se lance dans l'accompagnement des entreprises touristiques qui souhaitent s'engager en faveur d'un développement touristique qui préserve et valorise les patrimoines du territoire.

En ce mois de janvier, un premier appel à candidature est lancé, en partenariat avec les offices de tourisme et les collectivités du territoire. Quarante entreprises seront retenues fin février et pourront ainsi bénéficier d'un accompagnement personnalisé jusqu'en 2015.

Pour en savoir plus ou postuler, contactez Eve Alcaide ecalcaide@parcnaturel-volcansauvergne.com 04 71 20 22 10





En quête de notoriété, les onze communes de Sancy-Artense se sont appuyées sur une charte de développement touristique pour se bâtir une identité. Les divers acteurs s'y sont impliqués et un programme d'actions a vu le jour. L'eau et l'agriculture en constituent les bases. Un marché de produits du terroir est d'ores et déjà prévu pour le mois de mai et un réseau de producteurs devrait se mettre en place. La communauté de communes investit également pour l'environnement. Une réflexion porte sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture. A compter du printemps, un chantier d'insertion va se pencher sur l'entretien des 350 km de cours d'eau du territoire. Cette action va s'étendre sur cinq ans.

Sur le plan culturel, depuis Bagnols, une ludothèque intercommunale irrigue les communes environnantes de ses jeux que les habitants peuvent emprunter.

L'heure est aussi à la mise en commun des efforts. À l'échelle du massif du Sancy, avec deux autres communautés de communes, une charte forestière est en cours pour prendre en compte cette richesse un peu négligée. Dans ce même esprit de mutualisation, le Réseau Sancy-Volcan travaille sur l'accueil d'actifs tandis que le Réseau pour la transmission du foncier en Combrailles-Artense s'active à accompagner les agriculteurs proches de la retraite et susceptibles de transmettre leur exploitation.

En septembre 2011, le portrait économique de Sancy-Artense a révélé que, malgré une population de moins de 5 000 habitants qui continue à diminuer, le solde migratoire du territoire devient positif, ce qui ne s'était pas produit depuis 1968.

Contact :

**Sancy-Artense
Communauté**

Route de Bagnols

63680 La Tour d'Auvergne

Tél. 04 73 21 79 79

www.sancy-artense.com



© SMPNRIA

1 Au printemps 2011, à Saint-Donat, un sentier d'interprétation de 700 mètres a été inauguré sur l'**Espace naturel sensible du Jouvion**. Il permet aux visiteurs de découvrir ce site de 11 hectares. La moitié de sa surface est paturée par quelques vaches salers selon un cahier des charges rigoureux. Trois parcs ont ainsi été mis en place. Il s'agit de préserver la partie la plus fragile du site et de révéler les richesses de ses milieux et la façon dont ils peuvent être améliorés par une gestion raisonnée. Faune et flore confondues, c'est 642 espèces différentes qui y ont été recensées : certaines caractéristiques de l'étage alpin et d'autres du climat méditerranéen. Une mare pionnière a été creusée dans la tourbe. La pluie s'y est accumulée et la vie s'y installe...



2 **ArtenScène** c'est tout un programme, culturel bien évidemment. Dans le cadre d'une première résidence d'artiste, qui s'est tenue au printemps dernier, la communauté de communes a accueilli une illustratrice de livres jeunesse. Sur le thème de la vache et de la couleur bleue, elle est allée au devant de la population pour laisser libre cours à sa créativité avec une exposition itinérante à la clé. Cet été, un lieu a vu le jour à Saint-Sauves-d'Auvergne, à la fois logement, atelier, salle d'exposition et office de tourisme. Pour 2012, le thème du mouvement a été retenu. Cinquante-cinq artistes étaient candidats pour venir travailler trois mois en Sancy-Artense. ArtenScène, c'est aussi une première programmation culturelle avec onze spectacles dont cinq pour le jeune public.



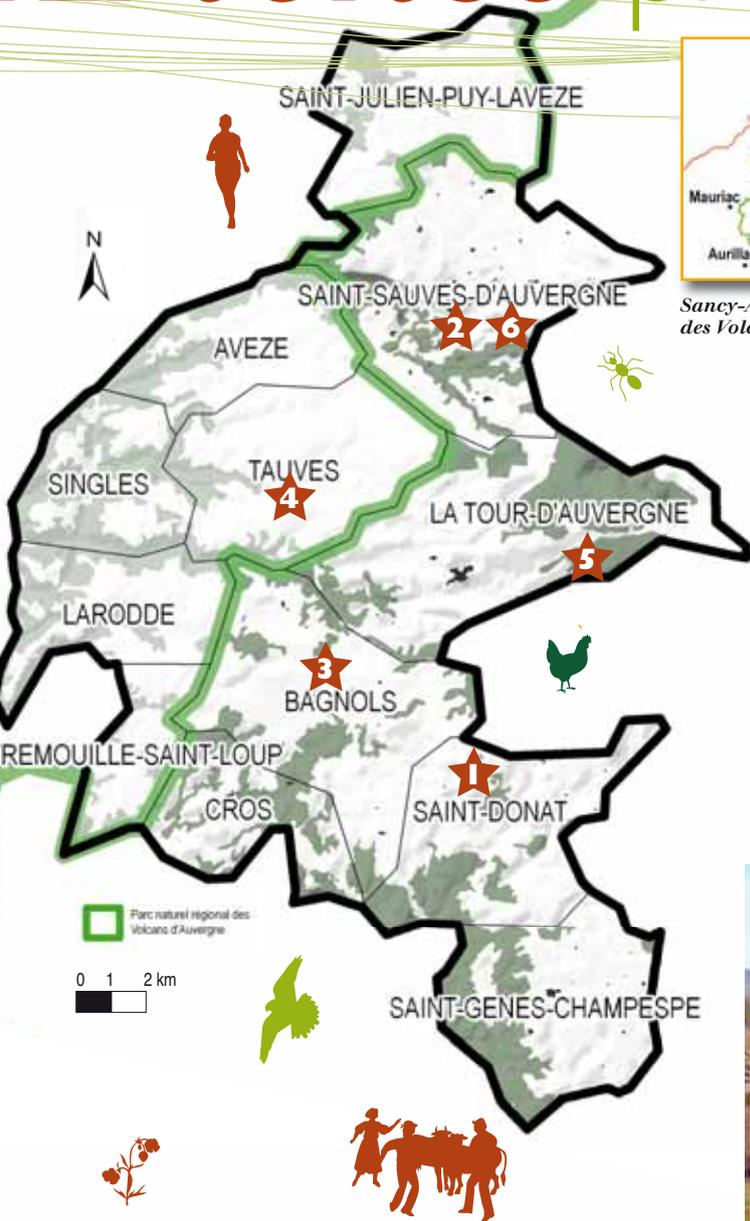
©Sancy Artense Communauté

3 À Bagnols, c'est dans le cadre d'un chantier d'insertion que huit employés s'activent à l'entretien d'un **potager conservatoire** et d'un **jardin des simples** où poussent plantes médicinales, aromatiques et légumes d'autrefois. Les membres du Club local des Jardiniers de France leur donnent un coup de main et assurent, une fois par mois, des animations sur le thème du jardinage au naturel, sur place ou dans les communes environnantes. Le site est en accès libre tout au long de l'année. Il sera prochainement complété par un verger conservatoire.



©Sancy Artense Communauté

Artense prépare l'avenir



Sancy-Artense dans le Parc des Volcans d'Auvergne

5 **Dorothy Copley** est Anglaise. C'est par choix qu'elle est venue s'installer, avec ses deux enfants, au lieu-dit Le Cloux sur la commune de La Tour d'Auvergne. Dans une ancienne ferme de 1860 – restaurée avec soin – elle propose des chambres d'hôtes pour une



© F. Pigot

capacité d'accueil de sept personnes. Quand elle passe en cuisine pour préparer le menu de sa table d'hôte, ce sont des produits locaux et de saison qu'elle privilégie. Ce gîte Panda est situé à proximité de la réserve naturelle de Chastreix-Sancy et de nombreux sentiers de randonnée qu'elle incite à découvrir.



© F. Pigot



© F. Pigot

4 Commune partenaire du Parc, Taupes s'illustre notamment avec sa **maison de l'artisanat rural**. L'aventure remonte à 1974 autour d'une poignée de savoir-faire. Forte d'une soixantaine d'artisans, dont deux tiers de professionnels, l'association s'impose aujourd'hui

comme un atout touristique qui génère un chiffre d'affaires annuel de 80 000 €. Elle emploie une personne à plein-temps, une autre pour quelques heures de ménage et une douzaine de bénévoles. En avril, "Artisanat rural Taupes" retrouvera sa salle d'exposition entièrement rénovée avec, dans le bourg, un sentier de découverte des métiers d'autrefois. Le programme européen Leader, porté par le Syndicat mixte du Parc, lui a apporté son soutien à hauteur de 44 % sur les 13 455 € investis.

6 Fort d'une longue histoire particulièrement riche dès l'époque médiévale, le bourg de **Saint-Sauves d'Auvergne**, qui tiendrait son nom d'un évêque du proche orient antique, Sanctus Silvanus, est situé en position de balcon sur un rebord de plateau à 844 mètres d'altitude. Bâti sur un socle de grès rouge qui s'abaisse vers la rivière de la Dordogne, le bourg domine la vallée d'origine glacière parsemée de reliefs secondaires. Le caractère ouvert de la vallée participe à sa théâtralité et permet d'en apprécier la géographie, fruit du travail des glaciers et de l'eau, révélée par une activité pastorale encore présente.



La neige : “cristal d’eau”

« La neige est de l’eau congelée qui tombe des nuages sous la forme de fins cristaux de glace. Ces fins cristaux de glace se mettent ensemble et forment de petits flocons ronds et blancs : ce sont les flocons de neige » (source : l’encyclopédie des enfants sur www.wikimini.org).

Pour que les cristaux se forment, les conditions suivantes doivent être réunies : présence d’eau, de froid et d’un support (de petits éléments microscopiques comme la poussière).

La vapeur d’eau présente dans l’air va d’abord se transformer en goutte d’eau sur la poussière.

Puis, quand il fait très froid, la goutte d’eau devient un cristal miniature de glace.

C’est à partir de ce cristal miniature que va grandir le cristal de neige.

Dans le nuage, suivant la température et le vent, le cristal de neige va prendre différentes formes.

Les cristaux de neige peuvent s’assembler entre eux et former alors un flocon.

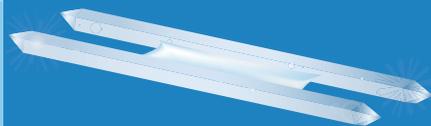
Lorsque les cristaux ou les flocons deviennent trop lourds, ils ne peuvent plus rester dans le nuage et tombent au sol, c’est alors que l’on dit qu’il neige !

Les cristaux

Il existe plusieurs familles de cristaux de neige et parmi les plus connues les étoiles,



les aiguilles



et le grésil.



Le givre est une famille de cristaux particulière car cette neige ne tombe pas des nuages mais se forme au sol.

Le sais-tu ?

En occitan,
il existe de nombreux mots
et expressions pour parler de la neige :

l’ivern, c’est la neige qui tombe
et aussi la saison.

Lorsque le vent souffle en tempête et qu’il neige,
c’est l’**ecir** (prononcer “échir”) et le paysage
s’habille de congères (des tas de neige en forme
de dunes), **combles** ou **congeiras** en occitan.

S’il tombe des petits flocons, ce sont les
moschas blanchas (les mouches blanches).

Et vivement la neige et les **palotadas** :
les batailles de boules de neige !

Comment observer la neige ?

Quand il neige, équipe-toi bien (bonnet, gants, bottes de neige...) et choisis plutôt une veste ou une combinaison de couleur sombre. Il suffit alors d'observer à la loupe les cristaux de neige qui se déposent sur tes manches. S'il ne neige pas, prends un couvercle coloré (non transparent) de boîte en plastique. Laisse le couvercle un petit moment dehors pour qu'il soit "à température". Ensuite, dépose délicatement une fine couche de neige que tu peux alors observer à la loupe. Tu peux aussi effectuer plusieurs observations en faisant un trou dans la neige, et comparer ainsi la neige du fond avec celle située à la surface.

Neige dans toutes les langues

anglais : **snow**

allemand : **schnee**

espagnol : **nieve**

japonais : **yuki**

italien et portugais : **neve**

arabe : **thalj**

suédois : **snö**

hébreu : **sheleg**

occitan : **neú**

Expérience

Matériel nécessaire :

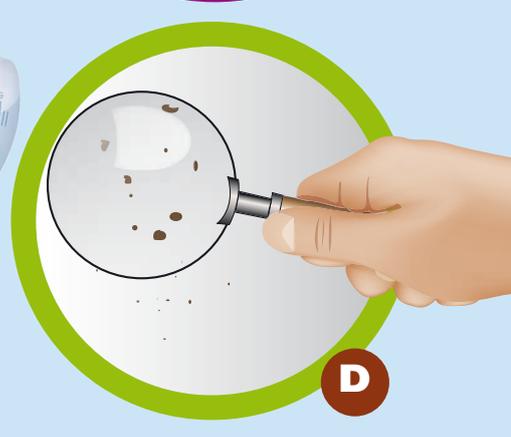
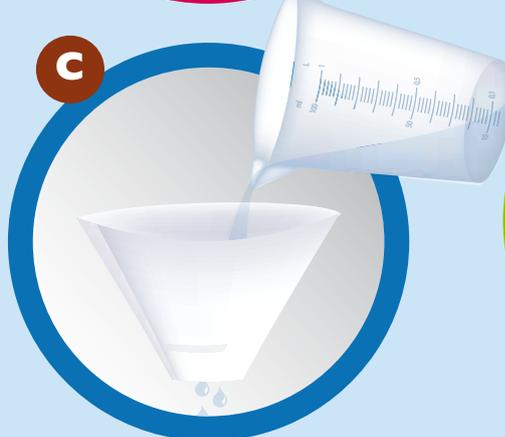
- un verre mesureur
- une assiette
- un filtre à café blanc
- une loupe

A Mets le verre mesureur au réfrigérateur pour le refroidir. Lorsqu'il neige, place le verre mesureur dehors afin qu'il se remplisse peu à peu de neige. Sans toucher ni tasser la neige, **note alors la quantité de neige tombée dans le verre mesureur** avec les graduations des liquides (millilitres ou centilitres).

B De retour à la maison, recouvre le verre mesureur d'une assiette, la neige se transforme en eau liquide. **Note maintenant la quantité d'eau obtenue.** Que remarques-tu par rapport à la quantité de neige ?

C Maintenant, verse l'eau à travers le filtre à café.

D Avec ta loupe, regarde si quelque chose s'est déposé sur le filtre...



Conclusion

La neige occupe un volume plus important que l'eau liquide car il y a beaucoup d'air dans la neige. Les petits points noirs, que tu observes dans le filtre à café, sont les petits éléments microscopiques (comme la poussière) sur lesquels se sont construits les cristaux de neige.

Pour en savoir plus

www.wikimini.org et tape "neige" dans le moteur de recherche.

Le coin des enfants a été réalisé en partenariat avec l'association Auvergn'attitude, située à Murat-le-Quaire, qui propose des activités de pleine nature notamment autour de la neige www.auvergnattitude.org

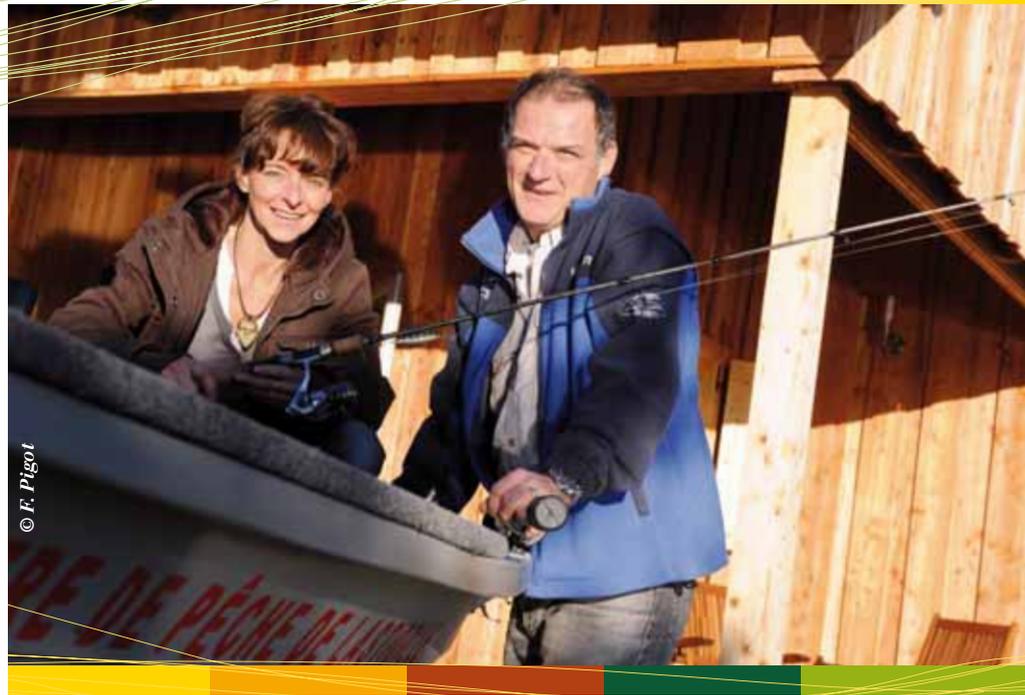




Pêche et développement local

Depuis l'été dernier, Jérôme et Véronique partagent leur passion de la pêche. Une passion communicative qui leur a ouvert bien des portes.

Le capital halieutique de l'Artense a permis l'installation de Véronique et Jérôme Gaillard. Ce couple a quitté Lyon pour créer un centre de pêche à Trémouille, sur le lac de Lastiouilles. Dans un rayon de trois kilomètres, ils disposent de 250 hectares d'eau répartis sur six lacs et étangs classés en première et deuxième catégorie. C'est là qu'ils ont décidé de rebondir, de commencer une autre vie après un licenciement. Un an et demi pour trouver un point de chute, deux ans pour acquérir le terrain et tout commence à se concrétiser...



© F. Pigot



Une gamme de produits très complète dans l'espace boutique

En avril 2011, ils prennent possession de cette fameuse parcelle classée en zone d'utilité touristique avec vue sur le lac et, en deux mois, ils y construisent un chalet de 160 m². Il abrite un magasin d'articles de pêche et trois bateaux destinés à la location. Depuis le 2 juillet 2011, ce centre de pêche est opérationnel. Outre du matériel, on y trouve des appâts vivants, de l'information, du conseil et on peut même y louer des barques et des float-tubes (fauteuil gonflable et flottant pour pêcher). Jérôme en est persuadé : « *désormais, il faut tout, tout près comme dans les stations de ski.* » Il s'agit, selon lui, de faire de la pêche un enjeu touristique. Or, rien de tout cela n'aurait été possible sans professionnalisme ni partenariat public-privé. L'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique, les hébergeurs, les guides de pêche, la commune de Trémouille, la communauté de communes Sumène-

Artense, le département, la région, le programme européen Leader, porté par le Syndicat mixte du Parc, ont accompagné le projet. Les 160 000 € d'investissement ont été subventionnés à hauteur de 35 000 €.

Certes, le maître des lieux n'arrivait pas les mains vides. Après des débuts professionnels en tant que cuisinier, voilà 30 ans qu'il vit de la pêche. Chef de pub pour une revue spécialisée, gérant d'un lac dans le Puy-de-Dôme, détaillant d'articles de pêche, moniteur guide de pêche et, durant 12 ans, manager de l'équipe de France de pêche à la mouche avec de nombreux podiums à la clé.

De son côté, Véronique était assistante commerciale avec trois langues étrangères à son actif et un certain goût des papiers. Un couple complémentaire et polyvalent qui n'hésite pas à s'attaquer au gros œuvre. Le chalet en est un exemple. L'aménagement, à Marchal, dans leur habitation, d'un gîte de onze personnes et de chambres avec tables d'hôtes en est une autre illustration. L'hébergement constitue ainsi le second volet de leur projet qui devrait se réaliser dans les mois qui viennent.

Pour eux, la pêche est un outil de développement local. Et Jérôme ne manque pas de souligner que certaines semaines et week-end d'automne, les gîtes communaux de Trémouille ont été ouverts grâce à l'activité liée au centre de pêche. Le chalet est aussi devenu un lieu de rencontre

pour pêcheurs. Un calendrier sportif de sept dates a été établi pour cette année, dont une manche qualificative du championnat de France de pêche à la carpe. Avec le brochet, le sandre et la perche, ce poisson est particulièrement présent au lac de Lastiouilles où viennent d'être introduits le black bass et une petite truite arc-en-ciel, en parfaite harmonie avec la base nautique qui est ouverte durant tout l'été.



Edition du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Maison du Parc - Montlosier - 63970 Aydat
Tél. 04 73 65 64 00 - Fax 04 73 65 66 78
www.parc-volcans-auvergne.com

N° ISSN : 2102-4014

Directrice de publication : Isabelle Blanc
Coordination : Thomas Ganlut
Rédaction et photos : SMPNRVA et Frédéric Pigot (Peyre-Arse Presse)
Photo de couverture : ANPCEN
Cartographie : SIG SMPNRVA / OR
Conception, réalisation :

Vice Versa - 04 73 90 94 05

Impression : Fabrègue Imprimeur (87)

Tirage : 42 000 exemplaires
Janvier 2012



Pour s'abonner gratuitement à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.